

Le pouvoir de la culture et des arts

Placer la culture au
centre du projet européen

Cet appel – signé par l'Alliance européenne de la culture et des arts 2030 – exhorte les décideurs à repenser l'approche européenne et à inclure les arts et la culture dans les objectifs stratégiques à long terme du projet européen. Ce faisant, l'Union européenne reconnaît le rôle essentiel des arts et de la culture dans le développement des sociétés européennes.

2030
Alliance
for
CULTURE
and the
ARTS

1. L'Europe en tant qu'Union culturelle distincte

Dans l'opinion publique, l'Union européenne est souvent perçue comme une entité politique et économique, mais le sentiment qu'une société commune a été créée semble se perdre. Nous sommes convaincus que les arts et la culture peuvent combler cette lacune. Ils sont au cœur même du développement de toute civilisation. Ils sont d'une importance capitale pour notre identité, donnent un sens à l'existence humaine et sont le reflet de notre histoire commune.

Les arts et la culture en Europe s'appuient sur 3000 ans d'un héritage partagé qui nourrit les modes de vie des populations. S'épanouissant dans le dialogue avec les autres cultures, ils incarnent notre "vivre ensemble", font le lien entre les individus dans la société, assurent la transmission des connaissances et des valeurs. Dans le même temps, ils transmettent de précieuses connaissances et compréhension du monde pour les générations actuelles et futures.

L'art apporte quelque chose d'indéfinissable. [...] Il est une puissance subtile qui change le point de vue sur le monde à chaque nouvelle perception.

Katherine Gregos²

Les arts et la culture sont les moteurs indispensables de la création et de l'appropriation du sens. Dans le monde numérique d'aujourd'hui, les arts ouvrent des nouvelles perspectives imprévues qui vont au-delà des solutions seulement éclairées par le marché. Par la diversité des expériences intellectuelles et émotionnelles, ils peuvent enseigner la complexité aux individus. Ils favorisent une expérience constructive de l'altérité. En ce sens, ils constituent une réponse majeure aux tensions culturelles, sociales, économiques et religieuses qui existent dans les sociétés, au sein de l'UE et hors des frontières européennes.

L'Union européenne trouve son fondement dans une culture partagée.

Telle est la force immuable de l'Europe.

2. Les arts et la culture, déterminants pour la qualité de notre vie et du projet européen

À l'heure où les défis mondiaux s'intensifient en retentissant sur les sociétés européennes, il est essentiel que l'Europe préserve son économie interconnectée et son modèle social, et l'enrichisse par une attention au champ culturel.

La stratégie Europe 2020 ainsi que les principaux objectifs et priorités émergentes de l'Union européenne sont irréalisables sans la culture et les arts. Ces derniers sont profondément ancrés dans la société et jouent donc un rôle fondamental dans ce contexte.

Il y a des valeurs qui pourront jamais être transformées en données économiques. Les chiffres sur l'art se trompent car une partie de l'histoire est manquante.

Tomáš Sedláček³

Le pouvoir des arts majeurs est celui d'ébranler nos certitudes et de nous écarter de notre manière habituelle de voir les choses. [...] Nous appréhendons le monde différemment

Simon Schama⁴

1 - Dramaturge italien, metteur en scène, acteur, chanteur, scénographe, compositeur, peintre, militant politique.

2 - Directrice artistique d'Art Brussels, Belgique

3 - Economiste tchèque

4 - Historien anglais spécialiste de l'histoire de l'art, professeur d'histoire et d'histoire de l'art à l'Université de Columbia, New York

3. Une place pour les arts et la culture au cœur des politiques de l'UE

Les arts et la culture rendent possible la création d'une société européenne florissante et d'une économie durable. Les signataires de cet appel ressentent donc l'urgence pour l'Europe de placer les arts et la culture au cœur des politiques européennes et de donner au projet politique de l'Union européenne une dimension culturelle. Ils insistent sur le fait que les institutions européennes - la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil - et les décideurs de tous les États membres doivent s'assurer:

Que se passerait-il si la culture parvenait à donner au projet européen une signification ou un sens complètement différent?

Pascal Gielen⁵

- ★ que l'UE prenne les arts et la culture en compte de manière intégrée dans tous les domaines de l'élaboration des politiques;
- ★ que l'UE intègre le développement et la protection des arts et de la culture dans ses objectifs stratégiques, dans ses priorités politiques générales et dans ses plans d'action (tels que le plan d'investissement, la mise en œuvre ultérieure de la stratégie Europe 2020, la future stratégie Europe 2030);
- ★ que la Commission vérifie l'impact culturel de sa politique et de ses propositions de réglementation, parallèlement à l'impact économique et social. De cette manière, la culture est prise en compte de façon horizontale, conformément à l'article 167 paragraphe 4 du TFUE (Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne);
- ★ que l'UE promeut la culture et les arts européens en dehors de l'Union européenne et encourage non seulement les relations politiques et économiques, mais également les relations culturelles avec les pays voisins et les autres pays tiers;
- ★ que l'UE joue le rôle de garant des droits fondamentaux, parmi lesquels la liberté d'expression, de création et de programmation;
- ★ que des politiques culturelles des États Membres sont soutenues de l'UE à travers des programmes adaptés qui répondent aux besoins des secteurs culturels;
- ★ que des politiques culturelles pour l'avenir sont développées à l'échelle de l'UE et des États membres.

Le cadre juridique actuel de l'Union permet et exige que l'Union européenne soutienne cette ambition.

⁵ - Auteur et rédacteur en chef de la série d'ouvrages "Arts in Society", directeur du centre de recherche "Arts in Society" à l'Université de Groningen (Pays-Bas), où il est maître de conférences en Sociologie des Arts.

La culture et les arts | Priorités de l'UE

Valeurs européennes et droits de l'homme: Chaque jour, des artistes et des professionnels du domaine artistique défendent les valeurs prônées par la Charte des droits fondamentaux. L'accès et la participation à une vie culturelle sont reconnus comme constituant un droit fondamental pour les individus, contribuant à créer un épanouissement individuel et collectif dans les sociétés.

Avantages économiques et croissance: le secteur culturel constitue un excellent vecteur pour l'économie et une croissance durable. À titre d'exemple, en France, il apporte une valeur ajoutée de 57,8 milliards d'euros à l'économie, soit 3,2% de la somme de toutes les valeurs ajoutées. Ce "PIB culturel" est deux fois plus élevé que celui du secteur des télécommunications, et sept fois plus élevé que celui que représente l'industrie automobile.

Éducation: La participation à des activités artistiques structurées accroît les capacités cognitives, et des études montrent que les élèves issus de familles à faible revenu qui participent à des activités artistiques dans le cadre scolaire ont trois fois plus de chance d'obtenir un diplôme que les enfants issus du même milieu ne prenant pas part à des activités artistiques à l'école.

Cohésion sociale: La participation à des activités culturelles est un instrument indispensable aux individus et aux communautés pour communiquer, pour définir et développer leur propre identité, pour se distinguer des autres. Elle permet à des personnes isolées ou marginalisées d'acquérir des compétences, ainsi qu'une confiance en soi et une estime de soi.

Migration et citoyenneté: La culture et les arts enseignent aux individus la complexité et contribuent à une expérience constructive de "l'altérité". Ils incarnent notre "vivre ensemble", font le lien entre les personnes au sein de la société et transmettent des valeurs. À l'échelle locale, les artistes et les professionnels du domaine artistique sont engagés et s'impliquent pour aborder les nouveaux défis sociétaux.

Innovation: De nouvelles plateformes technologiques sont utilisées pour donner accès à la culture au grand public comme aux groupes en difficulté.

Santé et bien-être: Les personnes assistant à des événements culturels sont plus susceptibles de se déclarer en bonne santé, et des études ont montré qu'un intérêt accru pour les arts et la culture est généralement associé à une augmentation du sentiment de bien-être.

Développement régional et urbain: La présence d'activités culturelles constitue un facteur déterminant de l'attractivité des régions et des villes – les travailleurs à fort capital humain souhaitent s'y installer et stimulent à leur tour la croissance régionale.

Relations extérieures et politique de voisinage: La diplomatie culturelle, en tant qu'outil permettant d'échanger des idées et donc d'encourager une meilleure compréhension mutuelle, renforce les relations avec les pays tiers et crée des passerelles entre les sociétés. L'échange culturel créé un environnement ouvert au sein duquel les questions politiques et sociales, mais aussi les valeurs démocratiques peuvent être plus facilement portées.

Coopération et développement à l'échelle internationale: La dimension culturelle constitue un élément clé de toute stratégie de développement. D'une manière générale, les arts et la culture permettent un développement social, économique et humain durable. Ils facilitent également le dialogue entre les cultures, qui apparaît comme étant une condition essentielle à une cohabitation pacifique.